

« 1.2.3 GOBELINS »

Société A Responsabilité Limitée

Capital social : 8.000 €

Siège social : 57-59, rue de Lyon – 75012 PARIS

351 537 451 R.C.S. PARIS

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 1^{er} JUIN 2026

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

Origine :

- résultat bénéficiaire de l'exercice.....	179.265,73 €
- report à nouveau.....	734,27 €

Affectation proposée :

- distribution aux associés d'un dividende de 360,00 € par part sociale, soit la somme de	<u>180.000,00 €</u>
--	---------------------

Total égal au bénéfice disponible : 180.000,00 €

certifié conforme

« Certifiée conforme »
Monsieur Sébastien CAPEL
Gérant



« 1.2.3 GOBELINS »

Société A Responsabilité Limitée
Capital social : 8.000 €
Siège social : 57-59, rue de Lyon – 75012 PARIS
351 537 451 R.C.S. PARIS

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 1^{ER} JUIN 2026

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

L'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 font ressortir un bénéfice net comptable de 179.265,73 euros auquel s'ajoute la somme de 734,27 euros prélevé sur le poste « report à nouveau » afin d'aboutir à un bénéfice net disponible de 180.000 euros, qu'elle décide d'affecter ainsi qu'il suit, étant précisé que la réserve légale est dotée à son maximum statutaire et légal :

- distribution aux associés d'un dividende de
360,00 € par part sociale, soit la somme de 180.000,00 €

Total égal au bénéfice disponible : 180.000,00 €

Après affectation, le compte « report à nouveau », créiteur d'une somme de 105.866,81 euros, passera à 105.132,54 euros.

La mise en paiement des dividendes aura lieu au siège social à compter de ce jour dans le délai légal.

L'Assemblée Générale prend acte que sur ce dividende, il sera retenu par la Société, en sa qualité d'établissement payeur, le prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 31,4 % pour les associés concernés.

L'Assemblée Générale prend également acte que les associés, personnes physiques, qui le souhaitent, pourront opter pour l'imposition de leurs dividendes au barème progressif de l'impôt sur le revenu et ainsi bénéficier de l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3, 2°, du Code général des impôts. L'Assemblée précise que cette option devra être globale, c'est-à-dire concerner la totalité des revenus du capital de l'associé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour satisfaire aux dispositions légales, l'Assemblée Générale rappelle le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois précédents exercices :

Exercice clos le : Distribution globale :

31/12/2022 :	140.000,00 €
31/12/2023 :	70.000,00 €
31/12/2024 :	130.000,00 €

« Certifiée conforme »
Monsieur Sébastien CAPEL
Gérant

certifiée conforme


COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

SARL 123 GOBELINS

57 59 rue DE LYON
75012 PARIS

APE : 4332A
Siret : 35153745100020

certifié conforme

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized name or set of initials, located below the 'certifié conforme' text.

Désignation de l'entreprise SARL 123 GOBELINS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 57 59 rue DE LYON 75012 PARIS

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 5 1 5 3 7 4 5 1 0 0 0 2 0

Néant ☐ *

Exercice N clos le,
31/12/2025

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	24 680	
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	29 118	1 231
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS	CT		65 250
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		14 912
		TOTAL (II)	BJ	BK	53 798	81 393
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU	4 627	11 974
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		57 122
		Autres créances (3)	BZ	CA		7 195
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Comptes de régularisation		Disponibilités	CF	CG		465 589
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		20 799
	TOTAL (III)		CJ	CK	4 627	562 681
	Frais d'émission d'emprunt (IV)		CW			
	Primes de remboursement des emprunts (V)		CM			
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation* (VI)		CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	702 500	1A 58 426	644 074
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise **SARL 123 GOBELINS**

Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000)	DA	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 877
	Report à nouveau	DH	105 866
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	179 265
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	295 809
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	77 434
	Dettes fiscales et sociales	DY	155 852
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Instrument financier à terme	D1	
	Autres dettes	EA	114 977
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	348 264
	Écart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	644 074
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	{ Écart de réévaluation libre	1D	
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	348 264
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL 123 GOBELINS						Néant ☐ *			
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 158 472	FB		FC	1 158 472		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	71 860	FH		FI	71 860		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 230 333	FK		FL	1 230 333		
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)					FP			
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					FI			
	Autres produits (1) (11)					FQ	212		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 230 546		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	315 264		
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(2 605)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	367 558		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	10 125		
	Salaires et traitements*					FY	334 234		
	Cotisations sociales (10)					FZ	135 093		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * (14) - dotations aux dépréciations					GA	823	
							GB		
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations *						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						GI		
	Autres charges (12)						GE	900	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 161 395	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	69 151		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	120 000		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	8 933		
	Reprises sur dépréciations					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Produits de cessions d'immobilisations financières					G2			
	Total des produits financiers (V)					GP	128 933		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	128 933		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	198 084		

Désignation de l'entreprise										SARL 123 GOBELINS		Néant ☐ *	
										Exercice N			
Produits exceptionnels (7) (VII)										HD			
Charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	527		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(527)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices *										HK	18 292		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 359 479		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 180 214		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	179 265		
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									HO			
(2)	Dont	produits de locations immobilières								HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG			
(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *								HP			
		- Crédit-bail immobilier								HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									IJ			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK			
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)									HX			
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC			
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD			
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)									A2			
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5												
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4	900		
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8		Dont cotisations facultatives Madelin	A10		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11					
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N		
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Pénalités, amendes fiscales et pénales										527			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

RENVOIS

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 123 GOBELINS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 644 075 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 179 266 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/04/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2018-01 du 20 avril 2018, n°2018-02 du 6 juillet 2018 et n°2018-07 du 10 décembre 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

Règles et méthodes comptables

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Détail des charges à payer

	Montant
Dettes provis. pr congés à payer	26 680,00
Primes de Bilan à Payer	40 528,00
Ch Sociales s/congés à payer	10 939,00
Ch Sociales s/Primes de Bilan	16 211,00
Taxe sur Ameublement CAP	260,00
Charges à payer Prestat Administrat	3 440,00
Charges à payer Honoraires	2 340,00
Ch à Payer Taxe Enseign Foncier etc	1 651,33
Total	102 049,33

Détail des charges constatées d'avances

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Cca Locations	15 230,35		
Cca Assurances	5 568,93		
Total	20 799,28		

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Autres informations

Tableau des filiales (Simplifié)

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL 123 PORT ROYAL 75005 PARIS	7 500,00	191 364,64	100,00	121 465,24
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Liste simplifiée des immobilisations

Code	Désignation	Date acq. M T	Valeur achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
20500000 Logiciel							
00000001	DROIT D ENTREE 123 GOBELI	25/07/1989 L 20,00	15 244,90	15 244,90		15 244,90	
00000002	MDP SECTEUR ANTH	01/01/2003 L 100,00	7 622,45	7 622,45		7 622,45	
00000028	AG3D LOGICIEL PRO100 V5	19/01/2016 L 33,33	1 813,00	1 813,00		1 813,00	
Total du compte 20500000			24 680,35	24 680,35		24 680,35	
21810000 Agencet Aménagt Installation							
00000005	TIJOU DALLES PLAFOND	24/12/1993 L 15,00	872,01	872,01		872,01	
00000007	TC2F DEPOSE ET REP.	18/01/1994 L 20,00	655,53	655,53		655,53	
00000008	CONFORT TECH 1CL	29/06/1996 L 10,00	6 097,96	6 097,96		6 097,96	
00000021	INSTALL TELEPHONIQUE	21/11/2011 L 20,00	989,69	989,69		989,69	
00000026	RG DECO RAVALEMENT FACADE	06/07/2015 L 15,00	6 216,67	6 216,67		6 216,67	
00000024	POSIDRIVE ENSEIGNE BANDEAU	18/12/2015 L 20,00	5 800,00	5 800,00		5 800,00	
00000029	FOREM BATIM	25/01/2016 L 20,00	851,42	851,42		851,42	
00000031	DSB Dépose dalle + évacuation	28/08/2020 L 15,00	600,00	390,75	90,00	480,75	119,25
00000032	DSB Pose de Moquette	28/08/2020 L 15,00	3 200,00	2 084,00	480,00	2 564,00	636,00
Total du compte 21810000			25 283,28	23 958,03	570,00	24 528,03	755,25
21820000 Matériel de Transport							
00000025	POSIDRIVE MARQUAGE CAMION	18/12/2015 L 25,00	1 150,00	1 150,00		1 150,00	
Total du compte 21820000			1 150,00	1 150,00		1 150,00	
21830000 Matériel de bureau							
00000012	1 FAUTEUIL DE BUREAU	06/04/1992 L 25,00	205,81	205,81		205,81	
00000013	2 FAUTEUILS BUR GRIS	01/06/1994 L 25,00	278,16	278,16		278,16	
00000015	APPAREIL PHOTO NUMERIQ	24/12/2002 L 25,00	969,06	969,06		969,06	
00000023	EASY CONFIG 1 PC	01/01/2013 D 41,67	542,64	542,64		542,64	
00000027	PC PRICE ASUS Z97K	10/04/2015 D 41,67	1 191,67	1 191,67		1 191,67	
00000030	ORDI PORTALE ACER	23/01/2016 L 33,33					
00000033	Ordi Pc	31/03/2025 D 41,67	729,17		253,18	253,18	475,99
Total du compte 21830000			3 916,51	3 187,34	253,18	3 440,52	475,99
Total de la liste simplifiée			55 030,14	52 975,72	823,18	53 798,90	1 231,24
Répartition des dotations économiques					570,00	linéaire	
					253,18	dégressif variable	